

# Les pesticides, plaie

**Environnement** | Le Languedoc-Roussillon est l'un des territoires où la dégradation de ses cours d'eau, selon l'Agence de l'eau

Les poissons préfèrent nos rivières d'aujourd'hui, même si seulement 52% des cours d'eau du bassin sont en bon ou très bon état», note Martin Guespereau, directeur général de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

En Languedoc-Roussillon, c'est encore moins : 47% des cours d'eau et nappes sont en bon état en 2013 contre 41% en 2009 (\*).

Cet organisme, qui livre le bilan annuel de la qualité des nappes souterraines, des cours d'eau et des lagunes du Sud de la France, s'appuie sur «trois millions de données, ce qui en fait le milieu le plus surveillé». L'état biologique de ce vaste bassin est resté globalement stable entre 2009 et 2013 et s'est amélioré par rapport à 2012, grâce notamment aux pluies abondantes qui ont dilué les polluants.

A contrario, le bassin versant de la Saône, les moyenne et basse vallée du Rhône et le Languedoc-Roussillon sont les trois territoires «les plus marqués par une dégradation de leurs cours d'eau». Alpes et Corse concentrent le plus de cours d'eau en bon état.

## 58 nappes impropres à la consommation

«Après un succès historique remporté sur les pollutions organiques avec mise aux normes des stations d'épuration dans les années 2000, l'état de nos rivières butte maintenant sur les pesticides. On retrouve plus de 150 variétés dans nos cours d'eau.

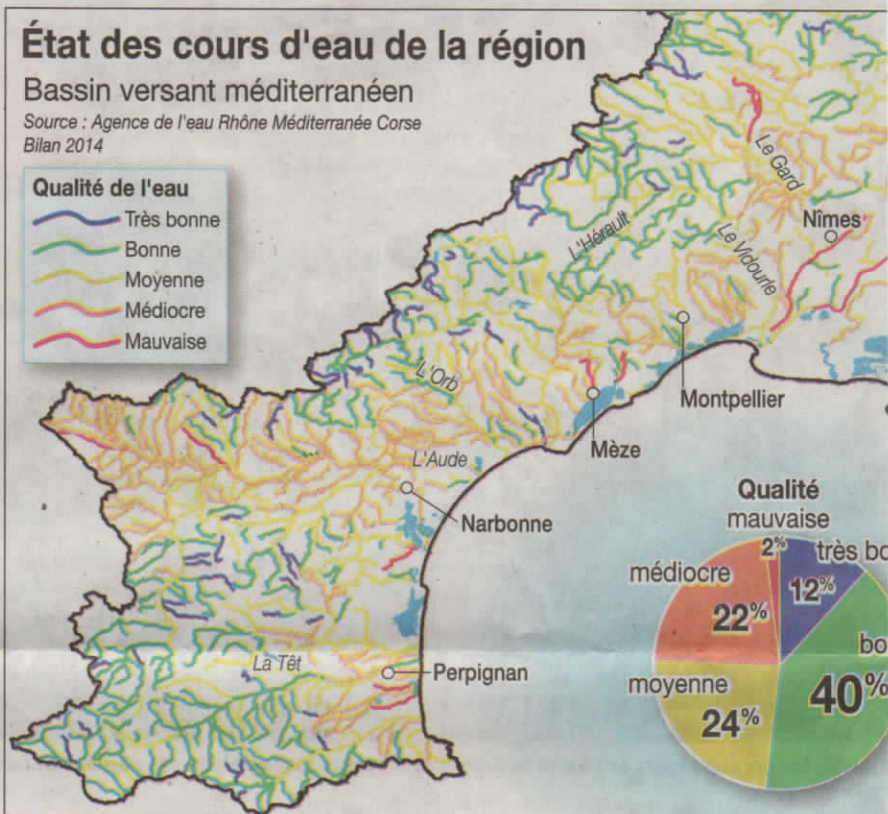
Les plus fortes concentrations se retrouvent notamment dans les zones viticoles.» En 2013, 58 nappes phréatiques étaient impropres à la consommation à cause de ce fléau. C'est la principale cause de dégradation de l'état de la faune et de la flore et de déclassement des rivières. «Sur ce plan-là, nous n'enregistrons plus de progrès», a reconnu Martin Guespereau (1).

Parmi les pesticides, les herbicides tiennent une bonne place, dont le glyphosate (Roundup de Monsanto) dont il se vend plus de 4 000 tonnes par an rien que dans la région. Localement, «dans le Roussillon par exemple, sa concentration dépasse 200 fois la norme», précise le directeur général. Cela tue la petite faune des invertébrés

## État des cours d'eau de la région

Bassin versant méditerranéen

Source : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse  
Bilan 2014



- vers, insectes - (mais aussi les abeilles) qui participent à l'épuration de l'eau après un orage ou une inondation et à la sécurité sanitaire en freinant la progression des bactéries.» Autre enseignement, «les pesticides interdits depuis dix ans, comme l'atrasine, l'abrasine ou la terbutylasine, n'ont pas disparu. On en dénombre trente-six différents, notamment dans les zones viticoles» (2).

## 1 000 captages prioritaires

Nappes et cours d'eau ont aussi à faire face aux nitrates. «C'est un vrai problème même s'il n'y a pas d'algues vertes comme en Bretagne car la Méditerranée est naturellement pauvre en nitrates.» Dans la région, il y a plusieurs points noirs comme Candillargues ou Saint-Nazaire-de-Pézan (Hérault), le Cailar et Manduel (Gard), Capendu (Aude) ou dans le Lauragais et évidemment le long de la côte languedocienne. Là où s'exerce une pression démographique constante et là où la vigne est prééminente.

Rendre l'eau potable coûte très cher, plusieurs centaines de millions d'euros chaque année. Martin Guespereau préconise l'utilisation de produits bio et de moins utiliser les pro-

duits chimiques, en ciblant mieux les périodes à traiter et en limitant aux seuls rangs de vigne par exemple. Et de privilégier aussi le travail mécanique. Enfin améliorer la protection des captages. Il existe mille captages prioritaires, dont soixante dans la région. C'est aussi pour aider à «franchir un cap» que l'Agence lance un label Rivières en bon état (lire ci-contre). Dans la région, l'Orb en amont de Réals pourrait y prétendre tout comme le Gardon à Sainte-Croix-Vallée-Française (Lozère), l'Orbieu amont à Buège (Hérault). «Ce sera un plus pour le tourisme et le tourisme de l'eau, sans parler des entreprises de haute technologie qui ont besoin d'eau pure», défend Martin Guespereau.

**OLIVIER SCHLAMA**

oschlama@midilibre.com

► (1) «Le bon état, c'est quand, selon une directive européenne de 2000, on observe le bon fonctionnement des processus écologiques, une bonne température, un bon taux d'oxygène... Avec la présence et le maintien de la faune et la flore.»

► (2) Des concentrations importantes de pesticides interdits ont été relevées, dans la région, dans le canal de la Robine, la Lergue, le Libron, le Lirou, le Maury, le Pallas, la Peyne, le Sou ou la Thongues.



# des rivières

toires les plus marqués par  
Rhône-Méditerranée-Corse.



## Un label en 2015

L'Agence de l'eau lance un label "Rivière en bon état", signalé par des panneaux au bord des routes dès le printemps 2015. Seules 30 % des rivières seront toutefois éligibles à ce label - entre un quart et un tiers dans la région -, qui exige trois années successives de « bon état ». « Des poissons migratoires, comme les civelles ou les aloses, reviennent dans nos rivières », note Martin Guespereau. Grâce à des passes à poissons ou des rivières artificielles. Il déplore toutefois qu'en raison des écluses notamment, la moitié des cours d'eau soient des « boîtes cloisonnées pour les poissons, mais aussi pour les cailloux », empêchant le mouvement des sédiments. Il espère que cette labellisation incitera les conseils généraux à améliorer la protection des rivières pour constituer un argument touristique. L'agence avait déjà créé une application pour smartphone permettant de vérifier la qualité des cours d'eau

## MIDI-PYRÉNÉES Les nitrates visés

La directive européenne anti-nitrates fait tousser certains agriculteurs de Midi-Pyrénées, mobilisés depuis plusieurs jours contre les coûts qu'elle entraîne pour la mise en conformité de leurs exploitations. Ils se mobilisent d'autant plus que la France vient d'être de nouveau condamnée le 4 septembre, pour manquement à ses obligations de lutte contre cette pollution qui nuit surtout à la qualité des eaux. Midi-Pyrénées est particulièrement touchée par l'extension des "zones vulnérables" où des contraintes particulières de gestion des engrais et des déjections animales deviennent obligatoires.

« On nous ajoute toujours plus de contraintes administratives, financières; il va falloir faire un plan prévisionnel de fumure (PPF) et tenir un cahier recensant tous les épandages », s'agace Florent Barthès, éleveur en Haute-Garonne et adhérent des Jeunes agriculteurs, une branche du syndicat majoritaire, la FNSEA. « Cela devrait me coûter 25 à 30 000 € pour construire une fumière », une cuve en béton étanche pour les déjections. A contrario, à **Cassagnes-Begonhes**, en Aveyron, Patrick Frayssignes élève 400 brebis dont le lait ira chez Lactalis pour faire le Roquefort Société accueille la perspective avec sérénité, d'autant qu'en 2008, il a déjà « investi 88 000 € dans une fumière qui nous donne maintenant un confort » et pratique déjà le PPF. Une fibre écologiste pas partagée par tous, puisque d'autres manifestations sont prévues dans les semaines à venir.

